



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentants des médias

Madame, Monsieur,

La Direction des Affaires culturelles nous prie de vous transmettre le communiqué suivant :

Réouverture de la Case à chocs

Après la pause estivale, la Case à chocs rouvre ses portes au public ce week-end avec un festival de musique électronique. Pendant deux nuits, le public habitué des lieux pourra s'éclater sur de la break beats, de l'électro-tech, de l'électro-expérimental et de la drum'n bass...

Fermée fin juin pour l'été, la salle a accueilli samedi passé une soirée privée réservée aux bénévoles de Festineuch. Le nouveau départ de la salle est toutefois prévu pour ce week-end avec deux soirées ouvertes au public organisées par Urban-Sound, un collectif et label de Neuchâtel, Bienne et Berne. Créé en 2002 par Ro2r, administrateur et responsable artistique actuel, Urban-Sound s'est fixé pour but de promouvoir la musique électronique par le biais de soirées et de productions éclectiques et innovatrices.

Vendredi, de 22h à 4h, la soirée sera placée sous le signe de l'anti-matière avec de l'électro expérimental, du break beats et de la techno ainsi que des live acts. DJ Ouchi animera quant à lui la petite salle du Namasté. Samedi, dès 22h également et jusqu'au 4h, ce sera une nuit « up all night » avec de la jungle et de la drum'n bass de derrière les fagots ! Une animation vidéo sera organisée les deux soirs par Smoogol d'Urban Sound.

La Case à chocs est donc loin d'être morte quand bien même elle n'est plus exploitée par l'Association des musiciens neuchâtelois (AMN) ! En proie à de graves difficultés, cette association décidait fin août dernier lors de son assemblée générale de se séparer de l'ancienne brasserie Muller et de mettre fin au bail signé avec la Ville. La Direction des affaires culturelles annonçait alors son intention d'assurer à titre intérimaire le fonctionnement de la grande salle et du Namasté, ceci jusqu'à ce qu'une nouvelle association formée de personnes proches du Festival international du film fantastique de Neuchâtel (NIFFF) soit constituée et en mesure de reprendre la gestion des lieux.

Depuis lors, les Services industriels de la Ville se sont employés à remettre en état l'ensemble des circuits électriques de la Case à chocs. Plusieurs portes ont été réparées de même que toute la signalisation lumineuse des issues et voies de secours. Un rideau de fer a été posé pour séparer la cour intérieure de l'entrée principale et un sérieux coup de balais donné dans l'ensemble des locaux. Quant au matériel son et à l'éclairage, ils ont été entièrement révisés et sont en parfait état de marche. En un mot, la Case à chocs est prête à recevoir un nombreux public en toute sécurité.

Pour mémoire, la Direction des affaires culturelles loue la salle au prix coûtant à toute personne ou association qui désire y organiser une soirée. La location comprend les nettoyages, le matériel son et light ainsi qu'une petite équipe chargée du bon fonctionnement des lieux. Une vingtaine de dates sont d'ores et déjà réservées jusqu'à la fin de l'année. Information et réservation : Direction des affaires culturelles, tél. 032 717 76 02.

Neuchâtel, le 5 octobre 2006

Pour de plus amples renseignements: Patrice Neuenschwander, délégué culturel de la Ville de Neuchâtel, tél. 032-717.79.05, e-mail : patrice.neuenschwander@ne.ch